



Service des formations professionnalisées

## MASTER 2

# Administration et Communication des activités culturelles

UE1 Droit de la propriété littéraire et artistique  
(Cours de M. CLAISSE)

20 mars 2017

8h30 - 12h30

-----

Aucun document n'est autorisé.

Année universitaire 2016-2017

Session 1

**UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98  
[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

- CAS PRATIQUE -

*Vous répondrez à chacune des questions, dans l'ordre de votre choix, en justifiant et en explicitant votre raisonnement.*

Vous venez de décrocher un nouvel emploi dans une société internationale de parfums et cosmétiques.

**1.** Pour illustrer ses publicités, votre employeur voudrait insérer une série de photos. Il a sous la main un CD-Rom contenant les images de nombreux photographes. Ce CD-Rom porte la mention « TOUS DROITS CEDES ». Par ailleurs, il souhaiterait pouvoir protéger les slogans utilisés dans les publicités.

**a.** Pouvez-vous, sans risques, utiliser ces images pour les intégrer dans les plaquettes de l'entreprise? Pourquoi ?

**b.** Devrez-vous mentionner le nom des auteurs ? Pourquoi ?

**c.** Quels modes de protection pouvez-vous utiliser pour empêcher juridiquement la réutilisation des slogans par des tiers ? Pourquoi ?

**2.** Votre employeur souhaite également pouvoir collecter, par l'intermédiaire du site Internet, les noms, coordonnées et adresses email des internautes intéressés par ses produits ainsi que de nombreuses informations sur leur santé, afin de pouvoir cibler ensuite ses envois publicitaires.

**a.** Doit-il accomplir des formalités particulières ?

**b.** Doit-il demander des autorisations ou donner certaines informations aux internautes ?